

Durée de la procédure : 5'

ÉTAPES DU PARAMÉTRAGE

PARTIE 1 : MISE EN PLACE DANS STUDIO

Section 1 : Affichage des salariés

Section 2 : Génération du fichier SADV

Section 3 : Récupération des taux PAS

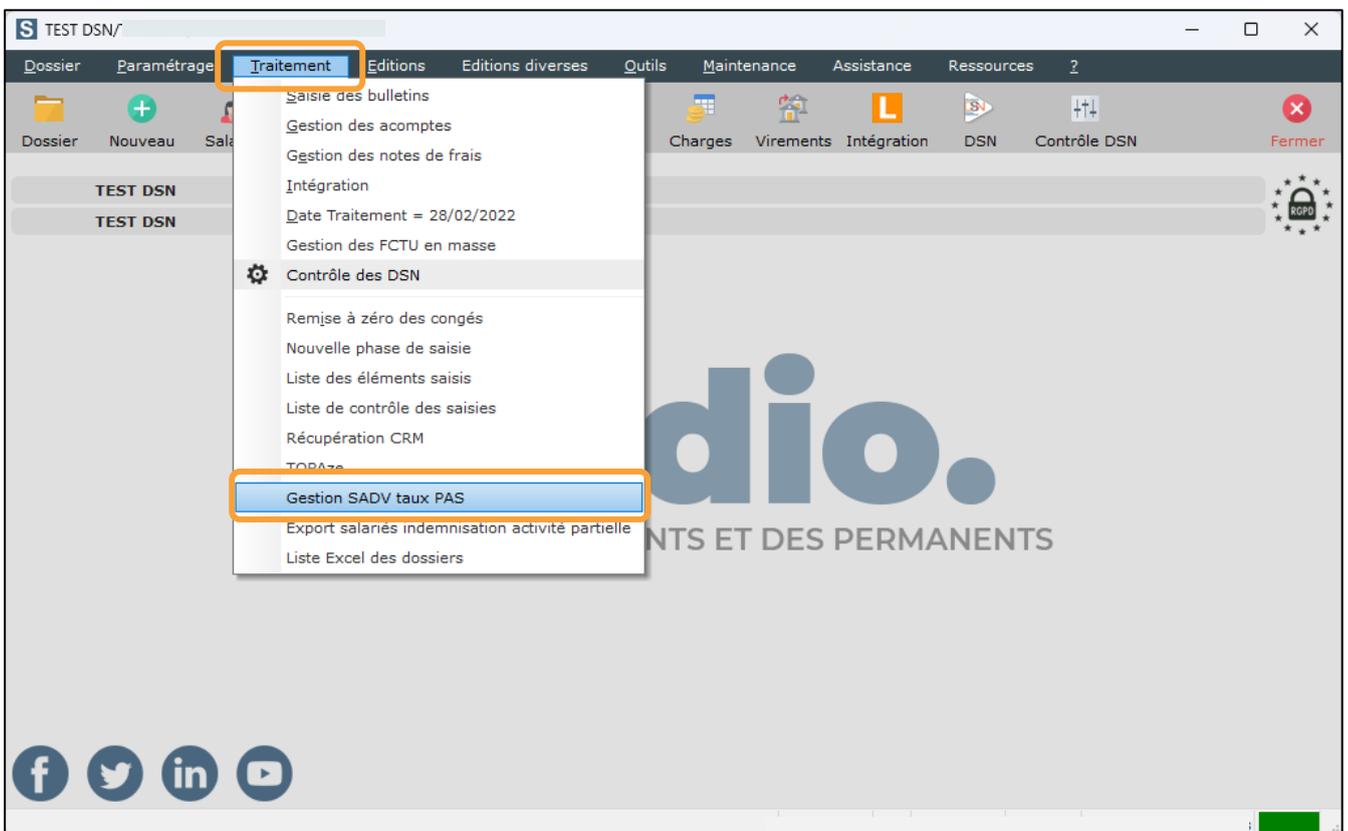
En dehors de leur récupération après dépôt de la DSN mensuelle, les taux PAS peuvent être demandés à partir d'un fichier de Signalement d'Amorçage des Données Variables (SADV).

Le système TOPAZE ne doit plus être utilisé.

Nous vous conseillons vivement d'opter pour le dépôt et la récupération en automatique.

PARTIE 1 : MISE EN PLACE DANS STUDIO

Pour accéder au SADV, au menu de Studio, cliquez sur « **Traitement** » puis sur « **Gestion SADV taux PAS** ».



Cette fenêtre permet de générer les fichiers de signalement d'amorçage des données variables.

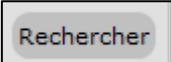
Chaque salarié fera l'objet d'un fichier individuel. Nous vous recommandons d'opter pour un dépôt automatique des fichiers, cette solution est en effet plus intuitive.

Si vous ne souhaitez pas effectuer le dépôt en automatique, vous devrez déposer chaque fichier sur la plateforme Net-entreprises, les fichiers à récupérer ne sont alors pas faciles à identifier.

Section 1 : Affichage des salariés

Les salariés éligibles à la demande du taux PAS sont ceux qui ne sont pas sortis définitivement et dont le taux PAS n'est pas ou n'est plus valide à la date renseignée dans la rubrique « **Date de paiement prévisionnelle** ».

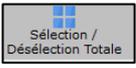
Vous pouvez affiner votre recherche en utilisant les filtres principaux et/ou des filtres secondaires.

Cliquez sur le bouton  pour obtenir l'affichage des salariés répondant à vos critères de sélection.

Section 2 : Génération du fichier SADV

Vous devez ensuite sélectionner les salariés pour lesquels vous souhaitez obtenir le taux PAS. En face de chaque salarié sélectionné vous verrez le symbole  dans la colonne « **OK** » de la table.

- ✓ Si vous souhaitez sélectionner tous les salariés présents dans la table d'affichage, vous devez

cliquer sur le bouton ,

- ✓ Si vous souhaitez sélectionner quelques salariés, il existe plusieurs méthodes. Vous pouvez :

- ❖ Double-cliquez sur chaque ligne de façon à avoir le symbole  dans la colonne « **OK** »,

- ❖ Si vous souhaitez sélectionner des salariés qui se suivent dans la table :

- Cliquez sur le 1^{er} salarié que vous souhaitez sélectionner,
- Appuyez sur la touche MAJ de votre clavier et cliquez sur le dernier salarié que vous souhaitez sélectionner,

- Relâchez la touche MAJ et cliquez sur le bouton .

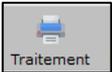
- ❖ Si vous souhaitez sélectionner en une seule fois des salariés qui ne se suivent pas dans la table :

- Cliquez sur le 1^{er} salarié que vous souhaitez sélectionner,
- Appuyez sur la touche CTRL de votre clavier et sélectionnez-le ou les salariés que vous souhaitez prendre en compte,

- Relâchez la touche CTRL puis cliquez sur le bouton .

Pour que les demandes de taux PAS soient transmises à la DGFIP, vous devez sélectionner l'option « **Réel** » dans la rubrique « **Type de traitement** ».

Le « **Répertoire des DSN** » doit aussi être renseigné. Il s'agit de l'endroit où seront copiés les fichiers SADV.

Cliquez sur le bouton  pour lancer la génération des fichiers.

Si vous avez opté pour le dépôt en automatique, les fichiers sont déposés automatiquement sur la plateforme Net-Entreprises à condition qu'aucune erreur ne soit détectée par l'autocontrôle intégré dans Studio. L'autocontrôle doit être à jour et doit pouvoir être lancé à partir de Studio.

Si le nombre de demandes de taux PAS est très important (>100), et afin de ne pas bloquer votre poste pendant plusieurs heures, il est possible de désactiver l'autocontrôle en cliquant sur la coche « **Désactivation du contrôle avant dépôt** ». Les erreurs éventuelles seront alors récupérables dans la fenêtre « **Contrôle des DSN** »

Si vous n'avez pas opté pour le dépôt en automatique, vous devez vous connecter à la plateforme Net-entreprises et déposer manuellement les fichiers.

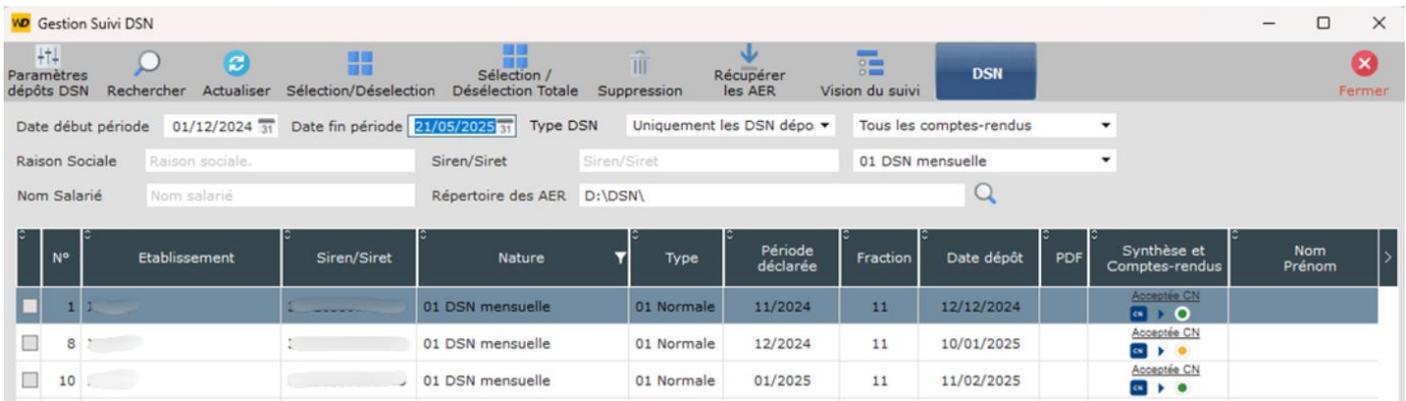
Section 3 : Récupération des taux PAS

La récupération des taux PAS en automatique, est possible uniquement si vous avez procédé au paramétrage des dépôts DSN.

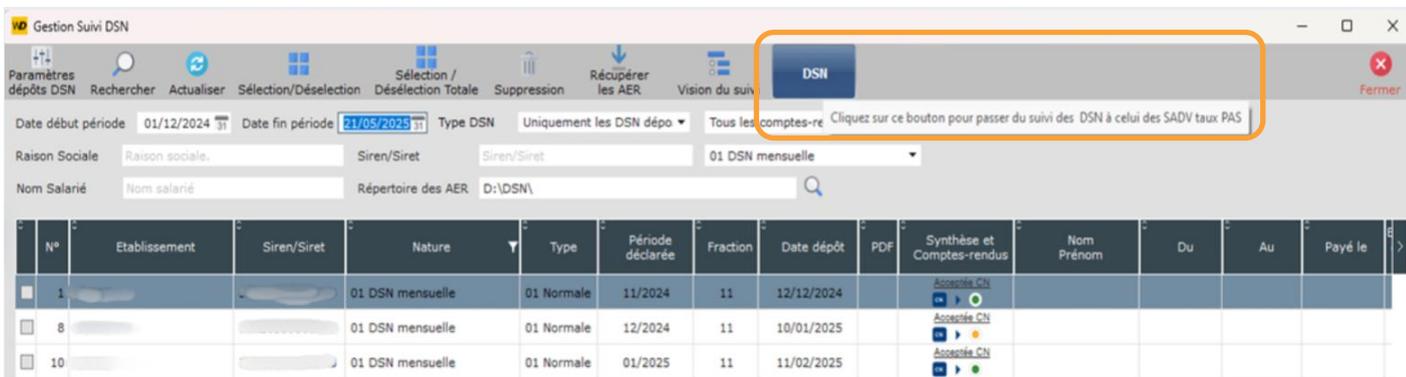
Au menu de Studio, cliquez sur « **Traitement** » puis sur « **Contrôle des DSN** » (ou sur le bouton



1^{ère} partie de la fenêtre



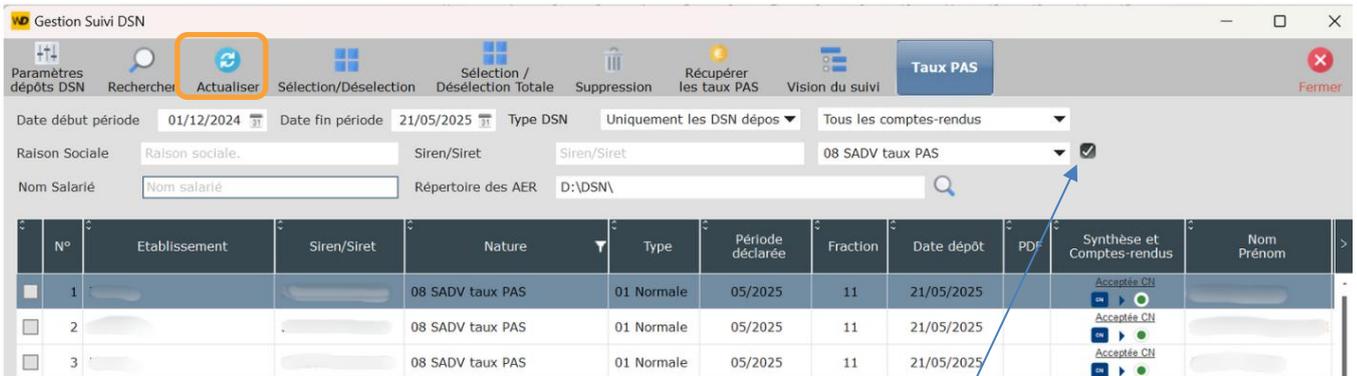
2^{ème} partie de la fenêtre



Cliquez sur le bouton , il se transformera en bouton . Seuls les signalements concernant

les taux PAS seront affichés dans la table.

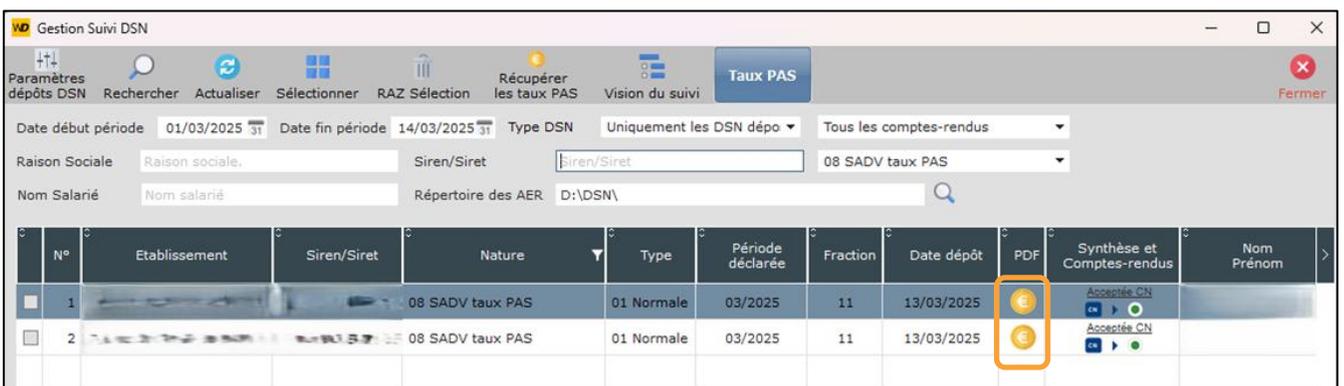
Vous pouvez affiner l’affichage en utilisant les filtres « **Date début période** », « **Date fin période** », « **Type DSN** » et « **Type compte rendu** ».



Cette case à cocher permet de ne pas afficher les taux PAS déjà récupérés.

Pour récupérer les taux PAS mis à disposition par la DGFiP, cliquez sur le bouton  Actualiser.

Lorsqu’un taux PAS est disponible, le symbole  apparaît dans la colonne « **PDF** ».



La sélection des salariés peut se faire de plusieurs façons :

- ✓ La table est une table multi-sélection, comme dans de nombreuses applications Windows. Vous pouvez donc utiliser les touches MAJ, CTRL, et les flèches basse et ensuite cliquer sur le bouton



le symbole  dans la case de la première colonne de la table ^pour chaque salarié sélectionné.

- ✓ Si vous voulez prendre en compte tous les salariés présents dans la table, cliquer sur le bouton





Cliquez sur le bouton pour lancer la récupération.

Si tout s'est correctement passé, vous aurez le message « **Les taux PAS de vos salariés ont été mis à jour** ». Ce message indiquera le nombre de salariés traités.



Le symbole passe au vert, signalant la bonne récupération des informations.

Tableau des données extraites de l'interface :

| N° | Etablissement | Siren/Siret | Nature | Type | Période déclarée | Fraction | Date dépôt | Non déposés en M2M | PDF | Synthèse et Comptes-rendus |
|----|---------------|-------------|------------------|------------|------------------|----------|------------|--------------------|-----|----------------------------|
| 1 | | | 08 SADV taux PAS | 01 Normale | 05/2025 | 11 | 26/05/2025 | € | | Acceptée CN |
| 2 | | | 08 SADV taux PAS | 01 Normale | 05/2025 | 11 | 26/05/2025 | € | | Acceptée CN |
| 3 | | | 08 SADV taux PAS | 01 Normale | 05/2025 | 11 | 26/05/2025 | € | | Acceptée CN |

Si un ou plusieurs taux PAS ont déjà été remontés dans Studio, vous aurez le message « **Aucun nouveau taux PAS n'a été trouvé !** ».